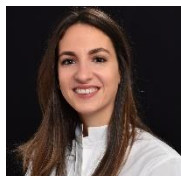




PALATINE PLANÈTE Part R

L'ÉQUIPE DE GESTION



Juliette JOURNO
Gérant



Bruno VACOSSIN
Co-gérant

« Face à l'urgence climatique et à l'érosion de la biodiversité, il est essentiel de revoir nos modèles d'activité pour produire et consommer plus durable. »

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Soutenir une transition écologique & énergétique « positive »

- ✓ Choisir des entreprises dont l'activité apporte des solutions aux défis environnementaux.

Cinq thèmes d'investissement :

- ☐ Gestion de l'eau et des déchets,
- ☐ Énergies renouvelables,
- ☐ Efficacité énergétique,
- ☐ Mobilités propres
- ☐ Santé, nutrition et certification sanitaire

- ✓ Process de sélection conjuguant filtre thématique, intégration ESG (approche « Best in Universe ») et analyse fondamentale.

POURQUOI INVESTIR DANS LE FONDS ?

- ✓ Investir sur des grandes valeurs européennes de qualité & de croissance.
- ✓ Cibler les acteurs de la transition énergétique.
- ✓ Une performance financière avec une plus-value environnementale durable.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Bonne santé
& bien-être



Eau propre &
assainissement



Énergie propre
& d'un coût
abordable



Industrie,
Innovation &
Infrastructure



Villes &
Communautés
Durables



Mesures relatives à la
lutte contre les
changements climatiques

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Une gestion de conviction articulée en 4 étapes

Univers d'investissement

- Grandes capitalisations européennes
- Entreprises bénéficiant d'un scoring ESG
- Capitalisation > 500 M€ - Revenus > 50 M€
- Exclusions armes controversées, charbon, tabac, pétrole, gaz et entreprises en violation du pacte Mondial des NU



Etape 1. Filtre Thématique

- Analyse des chaînes de valeur
Axée sur les 5 thèmes

± 1100
valeurs



Etape 2. Sélection ESG

- Approche « Best in Universe »
- Exclusion de 20% des notes ESG les plus basses

357
valeurs

Etape 3. Filtre fondamental

- Sélection fondamentale
- Analyse qualitative
- Valorisation

280
valeurs



Etape 4. Construction du portefeuille

35
valeurs

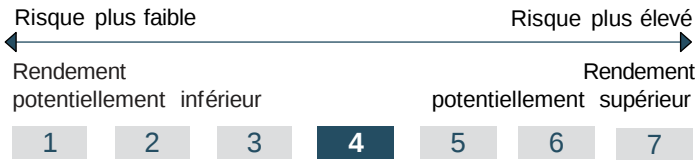


OBJECTIF DE GESTION

Le fonds vise à permettre aux porteurs d'obtenir une performance de leurs placements, sur la durée recommandée, par une gestion discrétionnaire orientée sur les sociétés dont l'activité est liée à l'environnement. PALATINE PLANETE promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 70% d'investissements durables ayant un objectif environnemental. L'objectif environnemental des investissements, considérés comme durables que ce produit financier entend partiellement atteindre est de sélectionner les entreprises européennes dont l'activité est liée à l'environnement et particulièrement celles qui concourent à la lutte contre le réchauffement climatique, la pollution et la raréfaction des ressources. De plus, ces investissements ne doivent pas causer de préjudice important sur le plan environnemental ou social. Le fonds s'attache aussi à investir dans des sociétés qui ont de bonnes pratiques de gouvernance.

PROFIL DE RISQUE*

Palatine Planète n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est soumis aux risques suivants : risque de perte en capital, risque actions, risque de change, risque discrétionnaire, risque de liquidité, risque de crédit, risque lié aux pays émergents, risque de contrepartie et risque en matière de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Palatine Asset Management sur simple demande.



* L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

VOS CONTACTS COMMERCIAUX



Damien ROUX
Responsable Institutionnels & Distribution
damien.roux@palatine.fr
T : +33 (0)1 55 27 95 41 / +33 (0)7 86 02 67 74



Marc SERAFINI
Responsable Institutionnels & Distribution
marc.serafini@palatine.fr
T : +33 (0)1 55 27 95 54 / +33 (0)6 75 00 31 16

Toutes les informations sur le site internet de Palatine AM : [cliquer ici](#)

Ce document d'information est à caractère promotionnel, il ne peut être reproduit, communiqué, ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite de Palatine Asset Management. Il peut être modifié à tout moment sans préavis. Les informations contenues dans ce document, notamment les informations chiffrées, sont issues en partie de sources internes ou externes et considérées comme dignes de foi. Palatine Asset Management attire l'attention de l'investisseur sur le fait que les performances passées présentées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures. Palatine Asset Management ne garantit, par ailleurs et d'aucune manière, les performances courantes ou futures de ou des OPC cités dans ce document. Ce document d'information n'a pas pour but de fournir et ne doit pas servir à fournir des recommandations d'investissement. Se référer au Document d'information clé et au prospectus de l'OPC avant de prendre toute décision finale d'investissement. Le prospectus est disponible au siège social de la société de gestion sis 86 rue de Courcelles, Paris 75008 ou sur son site internet www.palatine-am.com.

Date de rédaction de la fiche : 24 avril 2025

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique	FCP de droit français
Classification AMF	Actions des pays de l'Union Européenne
Dépositaire	CACEIS Bank
Nourricier	Non
Classification SFDR	Article 8
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Devise de référence	Euro
Affectation des résultats	Capitalisation
Date de création	7 juillet 2006
Code ISIN	FR0010649079
Part	Part R
Éligibilité	Éligible au PEA
Commission de souscription	2,00% TTC maximum
Frais de sortie	Néant
Frais courants	2,31% au 14 février 2025
Commission de surperformance ⁽¹⁾	20% de la performance excédant celle de l'indice EuroStoxx 50 DNR
Valeur Liquidative d'origine	1 500,00€
Valorisation	Quotidienne
Heure de centralisation	11h30

(1) La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'EuroStoxx 50 DNR sur la période d'observation (année civile). Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Palatine Asset Management et sur le site [\[Lien vers le FCP\]](#). Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription.